

| | | |
|---|---|--|
| | | <p>encadré pour protéger les droits de tous les citoyens. Ce principe se heurte, parfois, aux réactions de l'opinion publique.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Axe 2 : liberté de mouvement → Axe 3 : art engagé, street-art, censure → Axe 4 : liberté d'expression |
| Laïcité | Axe 7 : Diversité et inclusion | <p>Comment le principe de laïcité a-t-il émergé dans le temps et dans l'espace ? Ce principe, érigé en valeur fondamentale en France, a-t-il le même statut dans d'autres aires géographiques ?</p> <p>Quelles sont les règles de droit qui, en la matière, s'appliquent dans la vie quotidienne et la vie professionnelle ?</p> <p>Ces différentes règles font-elles l'objet de contentieux ?</p> <p>La question de la laïcité pourra être étudiée à partir de situations réelles liées au monde du travail par exemple, dans l'aire culturelle de référence de la langue étudiée.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Intégration, minorités, égalité |
| <p>Thème 1 : Qu'est-ce que le droit ?</p> <p>Sous-thème 1.3. Les sources du droit</p> | | |
| Notions du programme de droit pouvant être mobilisées | Axes du programme de langue pouvant être mobilisés | Pistes d'exploitation pédagogique (→ mots-clés en LVE) |
| Constitution, loi/parlement, règlement/gouvernement, jurisprudence/autorité judiciaire... | | <p>Quelles sont les sources de droit à l'origine des règles juridiques applicables sur un territoire ? Les sources du droit et leur hiérarchie sont-elles similaires en France et dans les autres aires géographiques ? Comment sont répartis les pouvoirs dans les différentes zones géographiques ? Si des différences existent concernant l'organisation et la séparation des pouvoirs, comment s'expliquent-elles ?</p> <p>Les règles de droit émanent d'autorités légitimes et sont le fruit de diverses sources du droit, qu'elles soient nationales ou supranationales. Ces règles de droit sont organisées dans un système juridique hiérarchisé afin de garantir une application cohérente du droit. L'organisation des règles juridiques ainsi que la séparation des pouvoirs dépendent de l'histoire de chaque aire géographique ainsi que de la culture (importance du droit négocié dans la culture anglo-saxonne par exemple).</p> |

Thème 2 : Comment le droit permet-il de régler un litige ?

Sous-thème 2.1. Le litige

Sous-thème 2.3. Le recours au juge

| Notions du programme de droit pouvant être mobilisées | Axes du programme de langue pouvant être mobilisés | Pistes d'exploitation pédagogique (→ mots-clés en LVE) |
|--|---|---|
| Litige, demandeur, défendeur, prétentions, accord amiable | Axe 1 : Identités et échanges | <p>Quelle est la place de la médiation et des accords à l'amiable au sein des justices britannique, états-unienne et française ? Comment se développent les pratiques de médiation et d'accords à l'amiable dans ces différentes zones géographiques ? Quels sont les intérêts et les limites de ce type de pratique ? Comment expliquer l'utilisation plus ou moins forte de ce mode de résolution de différends et son évolution ?</p> <p>La justice anglo-saxonne privilégie ou, tout du moins, utilise depuis plus longtemps les arrangements à l'amiable qui permettent une résolution plus rapide des litiges devant la justice civile. La culture du compromis y semble plus développée qu'en France. Toutefois, face à la problématique de l'engorgement des juridictions françaises, la médiation semble gagner du terrain (pour les litiges relatifs à la fonction publique et le contentieux social).</p> <p>Certains litiges posent des questions d'ordre national mais également international, notamment lorsque le justiciable doit répondre de ses actes devant des juridictions de différents pays ou lorsque le litige oppose des individus de nationalités différentes. Certaines affaires, civiles ou pénales, mettent en jeu des intérêts internationaux qui amènent à de nouvelles problématiques : la compétence des juridictions nationales, la spécialisation des juristes internationaux, la réglementation applicable dans le cas des contrats internationaux, etc.</p> <p>→ Conflits, médiation, dialogue</p> |

| Thème 3 : Qui peut faire valoir ses droits ? | | |
|--|--|--|
| Sous-thème 3.1. La personne juridique (la personne physique, la personne morale) | | |
| Notions du programme de droit pouvant être mobilisées | Axes du programme de langue pouvant être mobilisés | Pistes d'exploitation pédagogique (→ mots-clés en LVE) |
| Personnalité juridique, droits patrimoniaux et droits extra-patrimoniaux | <p>Axe 4 : Citoyenneté et mondes virtuels</p> <p>Axe 6 : Innovations scientifiques et responsabilité</p> | <p>Le progrès scientifique est à l'origine d'avancées très positives. Il donne également lieu à de nombreuses interrogations, notamment en ce qui concerne les intelligences artificielles. Des questions apparaissent quant à la responsabilité civile, liée à la réparation du dommage causé. Qui doit être reconnu responsable en cas de dommages causés par le fait d'une intelligence artificielle ? Son utilisateur, son créateur, son vendeur (exemple des voitures autonomes) ?</p> <p>Quelles sont les réponses apportées actuellement au sein des aires géographiques dont la langue est étudiée ? D'aucuns soutiennent l'idée d'une personnalité juridique reconnue pour les robots (intelligence artificielle) afin de répondre à ces nouvelles problématiques et d'y apporter une réponse juridique plus adaptée.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Axe 4 : Intelligence artificielle → Axe 6 : Robots |
| Nom Genre | Axe 7 : Diversité et inclusion | <p>Les personnes physiques sont identifiées par différents éléments tels que le nom, le domicile, la nationalité mais aussi le genre.</p> <p>Le choix du prénom est en principe libre. Néanmoins, certains pays posent des limites. Selon quels principes ?</p> <p>Plus récemment, la problématique liée au genre est apparue sur le devant de la scène. Quelles sont les réponses actuelles apportées par chaque aire géographique ? Diverses questions peuvent alors être soulevées : le changement de sexe à l'état civil est-il possible dans les zones géographiques dont les langues sont étudiées ? Si oui, à quelles conditions ? Le sexe neutre est-il reconnu ?</p> <ul style="list-style-type: none"> → Discriminations, minorités, égalité |

Thème 3 : Qui peut faire valoir ses droits ?

Sous-thème 3.2. La capacité et l'incapacité

| Notions du programme de droit pouvant être mobilisées | Axes du programme de langue pouvant être mobilisés | Pistes d'exploitation pédagogique (→ mots-clés en LVE) |
|--|---|--|
| | <p>Axe 1 : Identités et échanges</p> | <p>Les éléments caractéristiques de la capacité sont-ils les mêmes quelle que soit l'aire géographique considérée (ex : à quel âge est-on majeur en Inde ?... Les enfants qui travaillent ont-ils des droits, en d'autres termes, sont-ils reconnus capables ?).</p> <p>Qu'en est-il de la protection des majeurs incapables ? Quels sont les régimes de protection existants dans les différentes zones géographiques ?</p> <p>Tandis que la mondialisation entraîne un processus d'uniformisation (des comportements, des pratiques, des produits, ...), elle ne fait pas l'économie, pour autant, de pratiques singulières dans certaines aires géographiques. Le travail des enfants en est une illustration criante. Que signifient ces réalités aux niveaux culturel, économique, juridique ? Quels sont les droits accordés aux personnes physiques et plus particulièrement à ces enfants ? Sont-ils reconnus capables car en situation de travail ?</p> <p>→ Frontières, ghettos, interculturalité, transgression</p> |

Thème 4 : Quels sont les droits reconnus aux personnes ?

Sous-thème 4.1. Les droits extra-patrimoniaux

| Notions du programme de droit pouvant être mobilisées | Axes du programme de langue pouvant être mobilisés | Pistes d'exploitation pédagogique (→ mots-clés en LVE) |
|--|--|---|
| Protection des données à caractère personnel, droit à l'image, respect de la vie privée. | Axe 4 : Citoyenneté et mondes virtuels | <p>Le développement des réseaux sociaux entraîne une multiplication des données disponibles, ces données devenant un véritable enjeu contemporain. Des questions apparaissent quant à l'utilisation et la protection de ces données personnelles.</p> <p>Quelles sont les réglementations en vigueur dans les zones géographiques de référence pour les langues vivantes étudiées ?</p> <p>Quels sont les équilibres choisis entre protection des citoyens (vie privée) et intérêts des entreprises ?</p> <p>De récents scandales (ex : Cambridge Analytica) liés à l'utilisation des données personnelles semblent avoir alerté et inquiété les citoyens, d'où la nécessité pour les pouvoirs publics de légiférer sur ce point.</p> <p>→ Réseaux sociaux, données personnelles, manipulation...</p> |

Thème 4 : Quels sont les droits reconnus aux personnes ?

Sous-thème 4.2. Le droit de propriété

| Notions du programme de droit pouvant être mobilisées | Axes du programme de langue pouvant être mobilisés | Pistes d'exploitation pédagogique (→ mots-clés en LVE) |
|--|--|---|
| Caractères du droit de propriété | <p>Axe 2 : Espace privé et espace public</p> <p>Axe 7 : Diversité et inclusion</p> | <p>Comment est protégé l'espace privé au sein des différentes zones géographiques ? Quels sont les droits reconnus à un propriétaire sur son bien ? Ce droit de propriété, défini comme un droit absolu sur une chose, est-il sans limite (ex : sur les biens, les animaux, etc.) ? Comment ce droit de propriété se transmet-il ? Les mêmes droits sont-ils systématiquement reconnus aux femmes et aux hommes ?</p> <p>Parmi les droits patrimoniaux, le droit de propriété est caractéristique du pouvoir juridique le plus complet qu'une personne peut exercer directement sur une chose. Il s'agit d'un pouvoir complet mais qui n'est pas sans limite. Ces limites s'expliquent par le respect du droit d'autrui.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Axe 2 : Liberté de mouvement, espaces publics → Axe 7 : Discriminations, générations, égalité |
| Droit d'auteur | Axe 3 : Art et pouvoir | <p>Quels sont les droits reconnus à un artiste sur son œuvre au sein des différentes aires géographiques ? Existe-t-il des différences entre les pays étudiés ou y a-t-il une homogénéité des pratiques et du droit au niveau international ?</p> <p>Le droit de propriété porte sur des biens corporels mais aussi sur des biens incorporels. Les biens incorporels correspondent à la propriété intellectuelle, notamment le droit d'auteur. Le droit d'auteur correspond au droit d'un artiste sur son œuvre. L'auteur décide alors de l'utilisation de son œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Architecture, peinture, littérature, musique, cinéma |
| <p>Marque commerciale</p> <p>Propriété industrielle</p> <p>Action en contrefaçon</p> | Axe 1 : Identités et échanges | <p>Le droit de propriété est-il universel, en d'autres termes, est-il garanti dans toutes les aires géographiques considérées ? Qu'en est-il des lois visant à interdire les contrefaçons ? Quelles sont les enjeux de la contrefaçon pour le propriétaire de la marque ? Quelles protections et recours pour les entreprises ?</p> <p>Une marque commerciale constitue un bien incorporel issu de la propriété industrielle. Elle donne droit à son propriétaire d'utiliser cette marque en vue d'une exploitation commerciale. Le propriétaire de la marque peut également agir en contrefaçon contre une personne qui utiliserait ladite marque sans son autorisation. En France, pour être protégée, une marque doit être déposée à l'INPI (Institut national de la propriété industrielle). Une protection internationale est également possible après de l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle).</p> <ul style="list-style-type: none"> → Frontières, transgressions, protectionnisme |

ÉCONOMIE

| Thème 1 : Quelles sont les grandes questions économiques et leurs enjeux actuels ? Sous-thèmes I.1. Les agents économiques et les différents types de biens et services et I.2. Les décisions du consommateur et du producteur | | |
|--|--|---|
| Notions du programme d'économie pouvant être mobilisées | Axes du programme de langue pouvant être mobilisés | Pistes d'exploitation pédagogique (→Mots-clefs en LV) |
| Les différents types de biens et services | <p>Axe 1. Identités et échanges</p> <p>Axe 6. Innovations scientifiques et responsabilité</p> <p>Axe 8. Territoire et mémoire</p> | <p>Les produits et services proposés par les agents économiques sont-ils les mêmes selon les aires géographiques considérées ? Comment expliquer les éventuelles différences (la culture, les ressources disponibles...) ou similitudes (échanges internationaux, effets de mode, ...). Certains biens et services sont-ils emblématiques d'une aire géographique ? Certaines aires géographiques sont-elles spécialisées dans la production d'un bien ou d'un service particulier ? Quelle est leur histoire, quel est leur niveau de développement ?</p> <p>Les types de biens et services proposés dans une aire géographique répondent à des besoins propres, ancrés culturellement, économiquement, et en lien avec les ressources à disposition. Ils sont également liés aux échanges internationaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Axe 1 : frontières, protectionnisme, tourisme, dimension culturelle / solidarité / partage. → Axe 6: OGM / circuit-court / bio / transport. → Axe 8 : traces de l'histoire / devoir de mémoire / valorisation du patrimoine économique. |
| Les contraintes économiques : revenu, temps, espace, information | <p>Axe 1. Identités et échanges</p> <p>Axe 2. Espace privé et espace public</p> <p>Axe 4. Citoyenneté et mondes virtuels</p> <p>Axe 6. Innovations scientifiques et responsabilité</p> | <p>Les contraintes économiques des agents sont-elles liées aux spécificités de l'aire géographique dans laquelle ils se situent ? Comment cela se traduit-il sur les choix économiques opérés : certaines aires géographiques se sont-elles spécialisées dans la production d'un/de quelques biens et services particulier(s) ?</p> <p>Les ressources nécessaires pour produire des biens et services ont un coût et une disponibilité spécifiques selon l'aire géographique considérée. Certaines situations territoriales/géographiques peuvent susciter la convoitise... Certaines aires géographiques ont tenté/tentent de s'approprier certaines ressources rares, présentes dans d'autres aires. Un éclairage historique peut être porté. Les stratégies mises en place par les Etats à travers le temps peuvent interroger sur le rapport à l'autre.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Axe 1 : frontière / choc des cultures / mobilité / dialogue / partage. |

| | | |
|--|---|--|
| | <p>Axe 7. Diversité et inclusion</p> <p>Axe 8. Territoire et mémoire</p> | <p>→ Axe 2 : parité / liberté de mouvement / émancipation</p> <p>→ Axe 4 : censure et contrôle d'internet / liberté d'expression.</p> <p>→ Axe 6 : recyclage / surpopulation / pollution / mobilisation.</p> <p>→ Axe 7 : minorités / égalité.</p> <p>→ Axe 8 : Traces de l'histoire économique, devoir de mémoire.</p> |
| <p>L'arbitrage entre les différentes activités et les choix économiques (sous thèmes I.1. et I.2.)</p> | <p>Axe 1. Identités et échanges</p> | <p>Le choix des agents économiques est-il libre ? Les agents économiques ont-ils les mêmes besoins et les mêmes possibilités de choix selon l'aire géographique d'appartenance ? Pourquoi ?</p> <p>Certaines aires géographiques connaissent-elles des évolutions notoires en la matière?</p> <p>Les différents agents doivent tenir compte de leur environnement et de son évolution pour maximiser leur satisfaction et optimiser leur production. Cette réalité explique l'existence de choix différents et singuliers selon les aires géographiques considérées. La valeur, étroitement liée à la rareté, est une dimension en partie contingente.</p> <p>→ Axe 1 : Frontières / migrations / exils / mobilités / mixité.</p> |
| <p>Les préférences et choix économiques</p> | | |
| <p>Préférences individuelles</p> <p>La rationalité et l'utilité individuelles</p> | <p>Axe 1. Identités et échanges</p> <p>Axe 2. Espace privé et espace public</p> | <p>Les agents économiques bénéficient-ils d'une liberté de choix ou doivent-ils s'adapter à des contraintes ? Les agents économiques ont-ils, selon les aires géographiques, des préférences individuelles différentes ou peut-on remarquer des similitudes ? Comment cela se traduit-il sur leur choix et comportement (ex : place accordée à l'habitat, aux produits bio, au travail, au bien-être) ?</p> <p>Chaque agent économique effectue ses propres choix. L'agent est rationnel dans le sens où il essaie de répondre au mieux à son objectif en tenant compte de différentes contraintes. Ces contraintes peuvent être économiques, sociales et environnementales.</p> <p>→ Axe 1 : frontières / dimensions interculturelles et interlinguistiques / frontières invisibles / médiation / dialogue</p> <p>→ Axe 2 : liberté de mouvement / type d'habitat</p> |
| <p>La rareté, la valeur, la production, les ressources et les facteurs de production</p> | <p>Axe 1. Identités et échanges</p> <p>Axe 6. Innovations scientifiques et responsabilité</p> | <p>La rareté (donc, dans une certaine mesure la valeur d'un bien ou d'un service) porte-t-elle sur les mêmes biens et services, quelle que soit l'aire géographique considérée ? En d'autres termes, la valeur d'un bien dépend-elle de l'aire géographique considérée (ex : rareté...) ?</p> <p>Certains agents organisent-ils la rareté de leurs biens et services pour maximiser leur</p> |

| | | |
|---|--|---|
| | | <p>satisfaction ? Des exemples issus d'aires géographiques différentes pourront être donnés.</p> <p>L'aire géographique constitue une donnée à prendre en considération dans la fixation de la valeur et du prix d'un bien ou d'un service. Toutes les nations ne bénéficient pas des mêmes ressources.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Axe 1 : Frontière / variations culturelles. ➔ Axe 6 : énergies renouvelables / recyclage / surpopulation / biodiversité. |
| <p>Thème 1 : Quelles sont les grandes questions économiques et leurs enjeux actuels ? Sous-thème I.3. Les échanges économiques</p> | | |
| <p>La spécialisation des producteurs et des pays, les échanges</p> | <p>Axe 1. Identités et échanges</p> <p>Axe 2. Espace privé et espace public</p> <p>Axe 6. Innovations scientifiques et responsabilité</p> <p>Axe 7. Diversité et inclusion</p> | <p>La spécialisation des producteurs et des pays est-elle nécessaire pour répondre aux besoins des agents économiques ? Pour quelles raisons les pays et les producteurs décident-ils de se spécialiser ? Quelles sont les spécialisations observées selon les aires géographiques ? La spécialisation de certaines aires géographiques se traduit-elle par la création de zones d'échanges ?</p> <p>Les producteurs et les pays opèrent des choix selon leurs ressources, leur culture, leur préférence, etc. La spécialisation peut être une solution viable à court terme, mais les échanges sont nécessaires à long terme. On peut s'interroger sur la mondialisation et les différentes politiques retenues dans le monde concernant les échanges.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Axe 1 : frontières / conflits / migrations / protectionnisme / mobilité / voyages / tourisme / partage. ➔ Axe 2 : Liberté de mouvement. ➔ Axe 6 : Transport / croissance verte / pollution. |
| <p>Les différentes fonctions de la monnaie</p> | <p>Axe 1. Identités et échanges</p> <p>Axe 4. Citoyenneté et mondes virtuels</p> | <p>La monnaie a-t-elle les mêmes fonctions dans toutes les aires géographiques ? La monnaie est-elle le seul intermédiaire des échanges au sein et entre les aires géographiques ? Quelles peuvent être les autres formes d'échanges ? (troc).</p> <p>Il existe différentes monnaies dans le monde qui ont leur propre valeur et qui permettent des échanges plus ou moins accessibles pour les agents économiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Axe 1 : différences culturelles / frontières invisibles / mobilité / voyages / tourisme / partage ➔ Axe 4 : paiements virtuels |

Thème 2 : Comment la richesse se crée-t-elle et se répartit-elle ?

Sous-thème II.1. La combinaison des facteurs de production

| | | |
|---|---|--|
| <p>Les facteurs de production primaires et secondaires : le travail, le capital, les ressources naturelles, l'information</p> | <p>Axe 1. Identité et échanges</p> <p>Axe 4. Citoyenneté et mondes virtuels</p> <p>Axe 6. Innovations scientifiques et responsabilité</p> <p>Axe 8. Territoire et mémoire</p> | <p>Les aires géographiques disposent-elles toutes des mêmes facteurs de production ?</p> <p>Observe-t-on des similitudes ou singularités quant à leur emploi/comboinaison selon les aires géographiques ? Qu'en est-il de l'emploi du facteur travail dans le temps et dans l'espace ?</p> <p>Le développement économique et le progrès technologique conduisent-ils à revoir la combinaison des facteurs de production au sein d'une même aire géographique ? L'information est-elle essentielle pour produire un bien et/ou un service ?</p> <p>Afin de produire un bien et/ou un service, il est nécessaire d'avoir recours à un certain nombre de facteurs tels que la main d'œuvre, les matières premières, etc. Cette réflexion s'inscrit dans un contexte particulier, car chaque aire géographique détient des facteurs de production en quantité et qualité variables. Chaque aire géographique combine ces facteurs au regard de ses objectifs, de leur disponibilité et coût, etc.</p> <p>Dans le temps et dans l'espace, ces singularités peuvent conduire à des flux de population (facteur travail) voire à des délocalisations vers des pays où la main d'œuvre est plus abondante et moins coûteuse.</p> <p>Ces singularités questionnent également, d'un point de vue juridique et culturel, certaines réalités (travail des enfants par exemple).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Axe 1 : frontières / migrations / mobilité / facteurs culturels. ➔ Axe 4 : intelligence artificielle / télétravail. ➔ Axe 6 : robots / nanotechnologies. ➔ Axe 8 : traces de l'histoire, patrimoine bâti. |
| <p>Le capital humain</p> | <p>Axe 1. Identité et échanges</p> | <p>Avons-nous les mêmes perceptions du capital humain dans les différentes régions du monde ? Les pays disposent-ils des mêmes capacités pour produire un bien et/ou un service ? Comment les aires géographiques recourent-elles au facteur travail/capital humain dans le temps ?</p> |
| <p>La substitution ou la complémentarité de facteurs de production les uns par</p> | <p>Axe 2. Espace privé et espace public</p> | <p>Le développement des technologies engendre-t-il un moindre recours au capital humain dans</p> |

| | | |
|---|--|--|
| <p>rapport aux autres au sein de la fonction de production</p> | <p>Axe 4. Citoyenneté et mondes virtuels</p> <p>Axe 6. Innovations scientifiques et responsabilité</p> | <p>les processus de production de biens/de services (suppression d'emplois) ? Aboutit-il, parallèlement, à la création de nouveaux emplois ?</p> <p>Le capital humain, indispensable depuis des siècles pour produire un bien et/ou un service, s'inscrit dans un contexte particulier d'évolution. L'environnement culturel, éducatif, démographique, économique de ce capital conditionne son recours. Les nouvelles technologies facilitent et raccourcissent les processus de production, conduisant à la disparition de certains métiers, tout en en créant d'autres.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Axe 1 : frontières / migrations / mobilité / déclasserment social / ascension sociale. → Axe 2 : liberté de mouvement / émancipation / mixité / télétravail. → Axe 4 : intelligence artificielle / télétravail. → Axe 6 : robots / nanotechnologies / transport. |
| <p>Thème 2 : Comment la richesse se crée-t-elle et se répartit-elle ?</p> <p>Sous-thème II.2. La mesure de la production et ses prolongements</p> | | |
| <p>Les agrégats économiques : le Produit Intérieur Brut (PIB)</p> <p>Indicateurs complémentaires du PIB : Indice de Développement Humain (IDH) etc.</p> | <p>Axe 1. Identités et échanges</p> <p>Axe 6. Innovations scientifiques et responsabilité</p> | <p>Le PIB a-t-il le même sens à travers le monde ? Peut-on observer des divergences entre les États dans la prise en compte de certaines informations ? Comment l'expliquer ?</p> <p>Existe-t-il d'autres indicateurs ? Certaines aires géographiques utilisent-elles d'autres indicateurs, plus représentatifs (ex : prise en compte des externalités négatives, de la santé des citoyens, etc.) pour mesurer leur développement ? Que reflète cette prise en compte dans les représentations collectives et le degré de responsabilisation des aires concernées ?</p> <ul style="list-style-type: none"> → Axe 1 : facteurs culturels / frontières invisibles / mobilité / mixité. → Axe 6 : OGM / énergies renouvelables / transport / éco-citoyen / ONG / recyclage / covoiturage / surpopulation / bio / croissance verte / pollution / course à l'armement. |

Thème 2 : Comment la richesse se crée-t-elle et se répartit-elle ?
Sous-thème II.3. . La dynamique de la répartition des revenus

| | | |
|--|--|--|
| <p>Les revenus primaires : les revenus du travail, les revenus du capital, les revenus mixtes</p> <p>Le partage de la valeur ajoutée entre les différents agents économiques</p> | <p>Axe 1. Identités et échanges</p> <p>Axe 2. Espace privé et espace public</p> <p>Axe 7. Diversité et inclusion</p> | <p>Les agents économiques disposent-ils des mêmes revenus dans les différentes régions du monde ? Quels facteurs influencent la répartition des revenus dans les aires géographiques (dimensions culturelles, historiques, juridiques, politiques...) ?</p> <p>La valeur ajoutée est-elle répartie de façon équitable au sein des aires géographiques ? (les revenus du travail peuvent être étudiés à travers le temps, selon la question du genre, suivant la zone géographique).</p> <ul style="list-style-type: none"> → Axe 1 : conflits / migrations / dimensions culturelles et linguistiques / solidarité / médiation / dialogue / mixité. → Axe 2 : égalité homme-femme / parité / machisme / féminisme / émancipation / mixité. → Axe 7 : handicap / intégration / générations / minorités / égalité / émancipation. |
| <p>L'imposition sur le revenu</p> <p>Les prélèvements obligatoires</p> | <p>Axe 1. Identités et échanges</p> <p>Axe 2. Espace privé et espace public</p> <p>Axe 7. Diversité et inclusion</p> <p>Axe 8. Territoire et mémoire</p> | <p>L'imposition sur le revenu est-elle une spécificité française ? Observe-t-on des prélèvements obligatoires dans d'autres nations ? Comment les recettes générées par les prélèvements obligatoires sont-elles utilisées ?</p> <p>L'impôt sur le revenu (et son mode de prélèvement) a différentes appellations suivant les régions du monde.</p> <p>Les prélèvements obligatoires constituent les principales recettes des États pour l'élaboration de leur budget. Chaque nation dispose de son propre système de prélèvements. On peut analyser l'affectation des revenus par les États. Les versements à destination des ménages constituent des revenus de transfert à prendre en compte dans la construction de leur revenu disponible pour consommer et/ou épargner. On peut également s'intéresser à l'approche historique et culturelle de la redistribution en France et la comparer avec d'autres pays.</p> <p>Les choix opérés en matière de prélèvements et de redistribution reflètent la sensibilité de la zone géographique étudiée au regard de nombreuses réalités socio-économiques (chômage, discriminations...).</p> <ul style="list-style-type: none"> → Axe 1 : migrations / facteurs culturels / solidarité / partage. → Axe 2 : droit de la famille / éducation / mixité. → Axe 7 : handicap / intégration / discriminations / générations / minorités / égalité. → Axe 8 : traces de l'histoire. |

Thème 3 : Comment les ménages décident-ils d'affecter leur revenu ?
Sous-thème III.1. . L'arbitrage entre consommation et épargne

| | | |
|---|---|--|
| <p>Les déterminants de l'épargne et de la consommation</p> <p>La propension à consommer</p> <p>Le taux d'épargne</p> <p>Le patrimoine</p> | <p>Axe 1. Identités et échanges</p> <p>Axe 2. Espace privé et espace public</p> | <p>Quelles sont les pratiques observées en matière de consommation et d'épargne dans le monde ? Certaines aires géographiques observent-elles, chez leurs agents, une plus grande propension à épargner ? Pour quelles raisons ces agents épargnent-ils plus (dimension culturelle, aversion aux risques, caractéristiques des systèmes de santé, d'éducation...). Il en ressort une volonté certaine de préserver voire bonifier son espace privé au regard des aléas liés à l'espace public.</p> <p>La constitution d'un patrimoine reste propre à l'individu et se constitue suivant l'environnement dans lequel il évolue. Tous les individus ne sont néanmoins pas égaux en la matière.</p> <p>→ Axe 1 : déclassement social / ascension sociale. → Axe 2 : éducation.</p> |
|---|---|--|

Thème 3 : Comment les ménages décident-ils d'affecter leur revenu ?
Sous-thèmes III.2. Le pouvoir d'achat des ménages et III.3. La structure de consommation des ménages

| | | |
|--|--|--|
| <p>Le panier de biens</p> <p>L'évolution à long terme du pouvoir d'achat</p> | <p>Axe 1. Identités et échanges</p> <p>Axe 7. Diversité et inclusion</p> | <p>Les ménages disposent-ils du même pouvoir d'achat ? Quelle est l'évolution du pouvoir d'achat dans le temps et dans l'espace ? Le panier moyen et sa composition sont-ils identiques selon les agents, dans le temps et dans l'espace ?</p> <p>Chaque ménage dispose d'un pouvoir d'achat qui peut évoluer en fonction de l'environnement, de ses revenus, des prix, etc. On peut remarquer une évolution des postes de dépenses au fur et à mesure des années (alimentation, habitat, loisirs, etc.).</p> <p>→ Axe 1 : frontière / déclassement social / ascension sociale / type d'habitat. → Axe 7 : générations.</p> |
| <p>La composition des dépenses des ménages</p> | | |

Thème 4 : Quels modes de financement de l'activité économique ?

Sous-thème IV.2 Les modalités de financement de l'activité économique

| | | |
|---|---|---|
| <p>L'autofinancement</p> <p>L'emprunt</p> <p>Le financement direct et le marché financier</p> <p>Les titres financiers</p> <p>Le financement indirect et les banques</p> <p>Les actifs financiers</p> | <p>Axe 1. Identités et échanges</p> <p>Axe 2. Espace public et espace privé</p> | <p>Le recours au financement direct (marché financier) est-il observé dans toutes les régions du monde ? Qu'en est-il du financement indirect (banques commerciales et institutionnelles) dans le temps et dans l'espace ? Les titres financiers peuvent-ils être échangés entre les économies ?</p> <p>L'agent économique à besoin de financement peut avoir accès à divers modes de financement. Tout dépend du montant, du coût, des choix financiers, etc. On s'interroge sur les similitudes entre les nations dans le choix opéré pour se financer. On observe un échange accru des titres financiers via les différentes bourses réparties sur tout le globe.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Axe 1 : frontières invisibles / mobilité. ➔ Axe 2 : liberté de mouvement. |
| <p>Thème 5 : Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?</p> <p>Sous-thème V.1 Le degré de concurrence selon les marchés</p> | | |
| <p>L'offre et la demande</p> <p>Le prix d'équilibre</p> <p>La concurrence, oligopole, monopole, cartel</p> <p>La concurrence imparfaite</p> <p>Les barrières à l'entrée</p> <p>Les produits substituables, produits complémentaires</p> | <p>Axe 1. Identités et échanges</p> <p>Axe 8. Territoire et mémoire</p> | <p>Suivant l'aire géographique, le prix se construit-il de la même façon ?</p> <p>La concurrence se limite-elle à une aire géographique donnée ? Des stratégies sont-elles mises en place dans certaines aires géographiques pour se protéger. Lesquelles ?</p> <p>L'intensité concurrentielle dépend de nombreux facteurs : le nombre de concurrents, les barrières à l'entrée sur un marché, l'existence de produits de substitution, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Axe 1 : frontières / conflits / frontières invisibles / protectionnisme. ➔ Axe 8 : espaces frontaliers. |

Thème 5 : Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?

Sous-thème V.2. Les stratégies pour dépasser l'intensité concurrentielle

| | | |
|---|---|--|
| L'innovation, la différenciation des produits | Axe 1. Identités et échanges Axe 4. Citoyenneté et mondes virtuels Axe 6. Innovations scientifiques et responsabilité | <p>Quelles sont les stratégies mises en place par et au sein des aires géographiques pour dépasser l'intensité concurrentielle, en provenance d'une autre aire géographique ? Quels sont les impacts des accords commerciaux ?</p> <p>Sur un marché, une entreprise doit faire des choix stratégiques pour pérenniser et développer son activité. L'innovation et la différenciation permettent de proposer un bien et/ou un service de meilleure qualité.</p> <ul style="list-style-type: none">➔ Axe 1 : frontières invisibles.➔ Axe 4 : réseaux sociaux / intelligence artificielle / blogs / forums.➔ Axe 6 : recherche génétique / vaccins / robots / clonage / nanotechnologies / conquête spatiale / bio. |
|---|---|--|